

24/05/2023
15:00:11



Nos/Réf : 2589RHO0523ADS
Terranota / Reynard Rhône

Collab. : Adresse Générale
Vos/Réf : 20190114 / 08041GRAF0523RHO
Pro/Acq : ██████████
Adresse : ██████████

Ref Cad : 458 AB 373 pour 394m2

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
PLUi approuvé le 16/12/21 (Der. Maj. le 28/02/22; Der. Mod. le 02/02/23; Der. Mod. Simpl. le 02/02/23)	URp	Droit de préemption urbain SIMPLE

Droit de préemption

- DPU simple (L211-1 à L211-2 du CU)
- *N'est pas soumis au droit de préemption urbain renforcé*
- *N'est pas compris dans une zone de préemption délimitée au titre des Espaces Naturels Sensibles des départements*
- *N'est pas situé dans une zone de préemption sur les fonds de commerces, artisanaux, baux commerciaux*

Servitudes d'Utilité Publique

Néant

Servitudes d'Urbanisme

- Est concerné par un emplacement réservé : ER n°22 - Elargissement de voirie et création d'un cheminement piéton
- Est situé dans une commune où la Loi Montagne s'applique

Opérations

- Est concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique : Trame verte et bleue du SCOT
- *N'est pas situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC)*

Environnement

- *N'est pas situé dans un parc naturel régional*
- *N'est pas situé dans une zone de protection Natura 2000*

Observations, prescriptions particulières et autres

- Est situé dans une zone de sismicité : Modérée (3)
- Est situé dans une zone à potentiel Radon : Moyen
- Est situé dans une zone de retrait-gonflement des sols argileux : Aléa faible
- *N'est pas concerné par un risque minier*
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral*

24/05/2023
15:00:11

TERRANOTA
COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

- *N'a pas voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art. 1529 du CGI)*
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par la mérule ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral*

A Annecy, le mercredi 24 Mai 2023





Nos/Réf : 2589RHO0523ADS
Terranota / Reynard Rhône

Vos/Réf : 20190114 / 08041GRAFO523RHO

Adresse : 21 chemin sur la Vie
VALSERHÔNE - CHÂTILLON-EN-MICHAILLE (01200)

Ref Cad : 458 AB 373 pour 394m2

Zone(s)

URp : Les zones U sont des zones déjà bâties qui disposent d'équipements existants ou en cours de réalisation permettant d'accueillir immédiatement de nouvelles constructions.
Les zones UR correspondent aux secteurs à dominante résidentielle.
Le sous-secteur URp correspond à une morphologie qui doit être préservée et qui n'a pas vocation à se densifier de manière significative.

Droit de préemption

DPUS : Il s'agit d'une faculté permettant à une collectivité d'acquérir un bien en priorité, afin de répondre à des objectifs d'intérêt général.

Servitudes d'Utilité Publique

Néant

Servitudes d'Urbanisme

Emplacement Réservé : Marque la volonté de la Collectivité de réaliser un équipement public de type infrastructure (voirie..) ou superstructure (école, gymnase..). Toute nouvelle construction est interdite sur l'emprise de l'ER.

Loi Montagne : Relative au développement et à la protection de la montagne a un caractère de loi d'aménagement et d'urbanisme. Elle tente d'établir un équilibre entre le développement et la protection de la montagne.

Opérations

OAP thématique : Elle instaure des principes d'aménagement applicables à l'ensemble du territoire de la collectivité.

Environnement

Néant

Observations, prescriptions particulières et autres

Sismicité : Le zonage divise le territoire national en 5 zones de sismicité : Zone 1 où il n'y a pas de prescription particulière ; Zones 2 à 5, où les règles de construction parasismiques sont applicables aux bâtiments et infrastructures.

Radon : Il s'agit d'un gaz radioactif d'origine naturelle. Une cartographie du potentiel radon classe les communes en 3 catégories (1 : faible, 2 : moyen, 3 : fort). Une vigilance est demandée pour mettre en place des mesures d'étanchéité et de renouvellement de l'air intérieur.

Retrait-Gonflement des sols argileux : Ils ont la capacité à prendre ou perdre du volume selon les intempéries ou les périodes de sécheresse. Ces variations peuvent être suffisamment importantes pour endommager les bâtiments.

Plan d'emplacement réservé



N°ER	Commune	Libelle	Surface en m ²	Bénéficiaire
16	Billiat	Extension station d'épuration de Billiat	1113	CCPB
69	Billiat	Aménagement d'une aire de retournement	75	Commune
64	Champfromier	Conduite d'eau dans les parcelles ouvertes à l'urbanisation	427	CCPB
65	Champfromier	Aménagement voie d'accès (6,5m)	875	Commune
01	Chanay	Aménagement et création d'un accès à l'opération OAP Village de Chanay	819	Commune
02	Chanay	Création d'un espace vert en cœur d'opération	490	Commune
03	Chanay	Elargissement et sécurisation de voie avec trottoir	559	Commune
04	Chanay	Aménagement et création d'un accès à l'opération OAP Champ de Chêne	1218	Commune
05	Chanay	Création et Aménagement de voie	2084	Commune
06	Chanay	Elargissement de voirie (2m)	381	Commune
07	Chanay	Accès à la zone d'urbanisation (5m)	191	Commune
66	Giron	Réservoir Giron	260	CCPB
67	Giron	Cheminement piéton (2m)	188	Commune
12	Injoux-Génissiat	Extension station d'épuration de Génissiat	3317	CCPB
13	Injoux-Génissiat	Réalisation d'un parking	5481	Commune
14	Injoux-Génissiat	Aménagement et sécurisation du carrefour	832	Commune
15	Injoux-Génissiat	Extension du cimetière	597	Commune
68	Injoux-Génissiat	Agrandissement de l'école de Génissiat	905	Commune
63	Saint-Germain-de-Joux	Création d'une station de pompage	49	CCPB
08	Surjoux-L'hôpital	Aménagement d'un espace public	682	Commune
09	Surjoux-L'hôpital	Extension du cimetière	2512	Commune
10	Surjoux-L'hôpital	Extension du cimetière	845	Commune
11	Surjoux-L'hôpital	Réalisation d'un parking	2678	Commune
17	Valserhône (Châtillon)	Travaux d'extension du réseau AEP – liaison de la Michaille	9439,2	CCPB
18	Valserhône (Châtillon)	Elargissement et remise en état de voirie et création cheminement piéton	568	Commune
19	Valserhône (Châtillon)	Sécurisation carrefour	117	Commune
20	Valserhône (Châtillon)	Elargissement de voirie	277	Commune
21	Valserhône (Châtillon)	Elargissement de voirie	89	Commune
22	Valserhône (Châtillon)	Elargissement de voirie et création cheminement piéton	485	Commune
23	Valserhône (Châtillon)	Elargissement de voirie et création cheminement cycle	948	Commune
24	Valserhône (Châtillon)	Sécurisation carrefour	25	Commune

Zones urbaines

- Ucb** Centres bourg
- UcbT** Hébergement touristique
- UCs** Centralité principale « coeur Valserhône »
- UCs** Centralité secondaire
- Urp** Dominant résidentielle - Morphologie à préserver
- URd** Dominant résidentielle - densité significative
- URdm** Dominant résidentielle - densité moyenne
- UAi** Activité - industrielle
- UAm** Activité - zone mixte intégrant le commerce
- Uh** Hameaux
- Ue** Equipements d'intérêt collectif

Zones AU

- 1AUcb** Centres bourg
- 1AUe** Equipements d'intérêt collectif
- 1AUrd** Dominant résidentielle - densité significative
- 1AUrdm** Dominant résidentielle - densité moyenne
- 1AUrp** Dominant résidentielle - Morphologie à préservée
- 1AUAm** Activité - zone mixte intégrant le commerce
- 1AUai** Activité - industrielle
- 2AU** 2AU

Zones agricoles

- A** Agricole
- Azh** Agricole à enjeux humides
- As** Agricole avec carrières souterraines

UTN

- UTN 1** UTN Dinoplagne
- UTN 2** UTN Catray

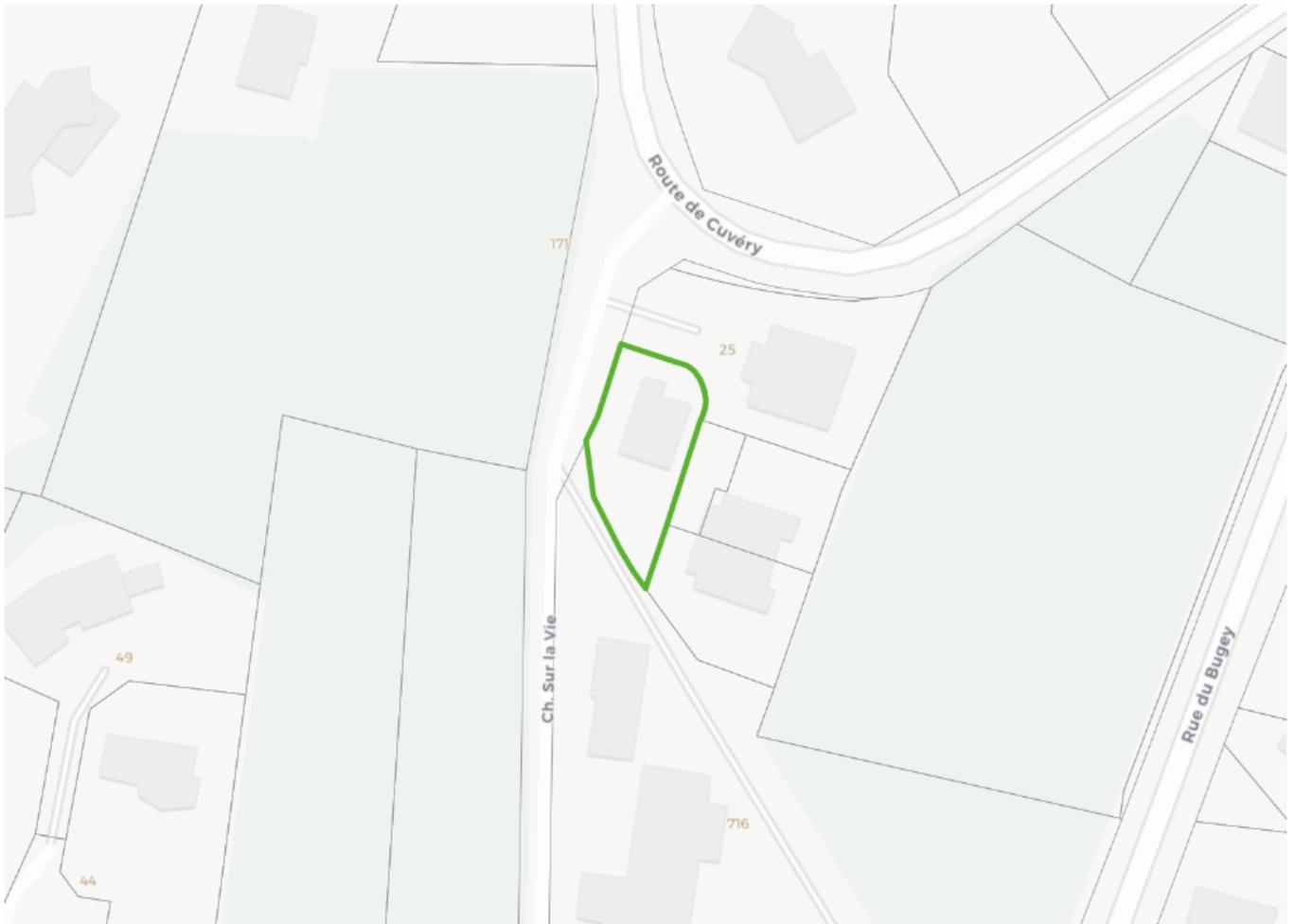
Zones naturelles

-  Zone naturelle
-  Protection historique
-  Carrières en exploitation
-  Jardins partagés ou familiaux
-  Espaces ou équipements de loisirs possibles
-  Zones naturelles humides
-  Naturelle avec carrières souterraines

Prescription

-  ÓAP
-  Emplacement réservé
-  Périmètre de captage d'eau
-  Protection du commerce
-  Câble urbain

Nos/Réf : 2589RHO0523ADS
Terranota / Reynard Rhône
Vos/Réf : 20190114 / 08041GRAF0523RHO
Adresse : 21 chemin sur la Vie
VALSERHÔNE - CHÂTILLON-EN-MICHAILLE (01200)
Ref Cad : 458 AB 373 pour 394m2



Parcelles

21 chemin sur la Vie 01200 VALSERHÔNE CHÂTILLON EN MICHAILLE

INSEE	Préfixe	Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit
01091	458	AB	373	394	21 Chemin sur la Vie